

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale
Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat
10427

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME SYLVIA BARTHÉLÉMY**

**OBJET : Aide départementale aux contrats de ville (ADCV) - 5ème répartition - Exercice
2020.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la politique de la ville, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique en faveur des quartiers prioritaires et territoires de veille du département, le Conseil départemental est sollicité pour l'attribution de subventions retenues au titre des contrats de ville.

Ce rapport propose une cinquième répartition de l'aide départementale aux contrats de ville pour 2020.

Ces propositions représentent un montant global de 85 200 € et concernent 31 projets déposés par des associations œuvrant sur les communes du département intégrant un quartier en territoire prioritaire de la politique de la ville.

Ces associations ont répondu aux appels à projets partenariaux des nouveaux contrats de ville des Conseils de Territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de la communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette.

En outre, suite à une erreur matérielle, l'annexe III du rapport 151 de la CP du 24/07/2020 intitulé " 13016 Marseille : ADCV 2020 - FAIL 13 / CS Bassin de Séon - Valeur éducative à Saint André " est modifié comme suit : " 13015 Marseille : ADCV 2020 - FAIL 13 : CS La Solidarité- Chantier mobilité."

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

